



**POMMIER**

No 13 – 30 juin 2004

**EN BREF :**

- Mouche de la pomme : installation des pièges à prévoir au cours des prochains jours.
- Autres insectes et acariens.
- Message de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.
- Développement d'un nouveau pulvérisateur.

**MOUCHE DE LA POMME (G. Chouinard)**

**État de la situation**

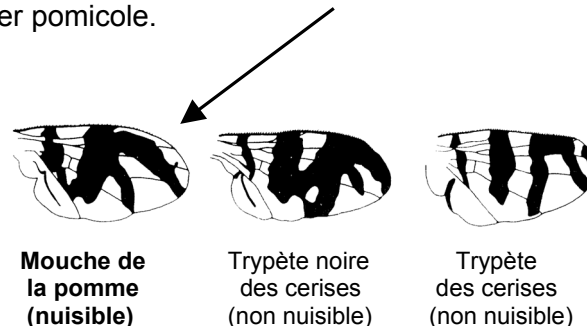
Le modèle prévisionnel du réseau indique que les premières mouches de la pomme seront capturées à la mi-juillet dans le sud-ouest du Québec. Il est donc temps de penser à installer les sphères rouges pour le dépistage de cet insecte.

**Stratégie d'intervention**

**Dépistage**

La méthode la plus efficace et économique pour gérer cet insecte implique le dépistage des adultes à l'aide de sphères rouges engluées. Lors de la vérification des captures, assurez-vous de bien identifier les adultes en observant le patron de bandes noires présent sur les ailes. Référez-vous au dessin suivant pour ne pas la confondre avec des espèces voisines qui ont une apparence semblable mais qui ne sont pas nuisibles au pommier.

À l'état adulte, la mouche de la pomme est un peu plus petite qu'une mouche domestique et ses ailes sont traversées de bandes noires en zigzag formant un « F » pointant vers l'extérieur (voir la figure). Dans le doute, consultez votre conseiller pomicole.



**Mouche de la pomme (nuisible)**

Tryptète noire des cerises (non nuisible)

Tryptète des cerises (non nuisible)

## **Traitements**

Aucun traitement phytosanitaire n'est requis avant que les populations ne dépassent les seuils d'intervention. Ce seuil est de 2 mouches par sphère rouge sauf si vos pommes sont destinées à l'exportation (le seuil baisse alors à 1 par sphère) ou si vous avez déjà effectué au moins un traitement contre cet insecte (le seuil passe alors à 5 par sphère).

### **Vous voulez en savoir plus?**

- **Dépistage et lutte** : *Guide de gestion intégrée des ennemis du pommier* (p.115, 119, 120).
- **Identification** : *Guide d'identification des ravageurs du pommier et de leurs ennemis naturels* (p. 24).
- **Produits recommandés** : *Guide des traitements foliaires du pommier 2004-2005*.

## **AUTRES INSECTES ET ACARIENS** (G. Chouinard)

L'activité des insectes ravageurs est actuellement assez limitée dans les vergers. Les observateurs du réseau rapportent un premier dégât de carpocapse dans un verger de Saint-Paul et quelques dégâts de charançon de la prune. Les populations d'acariens sont en progression, mais les populations de prédateurs sont également importantes.

## **UTILISATION DE PRODUITS HOMOLOGUÉS DANS LA POMME**

(Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire)

L'ARLA tient à rappeler aux producteurs de pommes que seuls les produits homologués dans la pomme peuvent être utilisés pour sa production et que l'utilisation d'un produit non homologué constitue une infraction à la Loi sur les Produits Antiparasitaires (LPA) et à son Règlement (RPA). D'ailleurs, l'ARLA effectuera, au cours de la présente saison, des prises d'échantillons de feuillage de pommiers dans les vergers afin de s'assurer du bon usage des pesticides. Le MAPAQ effectuera, quant à lui, des prises d'échantillons de pommes afin de vérifier les niveaux de résidus de pesticides sur les fruits.

## **CODE DE GESTION DES PESTICIDES : LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL... (OU : DÉVELOPPEMENT D'UN PULVÉRISATEUR NON SOUMIS À L'ARTICLE 52 DU CODE)**

(V. Phillion)

Comme vous le savez sans doute, le code de gestion des pesticides interdira bientôt l'utilisation des pulvérisateurs conventionnels dans certaines zones limitrophes à des aires protégées (maisons, cours d'eau, parcs, etc.). Il faudra alors arracher les pommiers situés dans ces zones ou adopter une autre technologie pour les applications de pesticides, comme celle des pulvérisateurs de type tunnel. Les surfaces affectées sont assez importantes et touchent un bon nombre de producteurs.



Face à cette situation, Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Jean, en collaboration avec l'IRDA et le MAPAQ, aimerait mettre sur pied un groupe de travail de producteurs de pommes et/ou d'applicateurs de pesticides en vergers. Nous souhaitons former un groupe de discussion d'une dizaine de personnes issues des différentes régions de production pour évaluer la pertinence d'un pulvérisateur anti-dérive permettant à la fois de se conformer à ce règlement et de réduire l'impact environnemental dans le reste du verger. Ce groupe servira à définir avec précision ce que les producteurs attendent de cette technologie. Nous y discuterons du gabarit des arbres à traiter, de la manoeuvrabilité de l'appareil, du volume du réservoir et évidemment du coût. Tous les aspects jugés importants seront abordés afin de définir ce que ça prend pour continuer à produire des pommes dans le contexte québécois tout en minimisant la dérive des pesticides.

Nous voulons définir les paramètres d'un prototype commercial qui répondra le mieux possible aux attentes du milieu. Une meilleure définition des besoins facilitera d'autant plus le concept, la fabrication, la recherche de partenaires gouvernementaux et l'adoption de la technologie. ***Cette discussion aura lieu le 15 juillet prochain à la station de recherche d'Agriculture Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu. Si vous êtes intéressés à participer ou désirez plus d'informations, communiquez avec Jollin Charest au (450) 460-4447, poste 231 ou Vincent Phillion (450) 778-6522, poste 233.***

## RÉDUCTION DE LA FRÉQUENCE DES COMMUNIQUÉS

La majorité des interventions phytosanitaires ayant maintenant eu lieu, nous diminuerons la fréquence de production des *Avertissements* au cours des prochaines semaines. Néanmoins, le Groupe d'experts en protection du pommier continuera à suivre l'activité des insectes et maladies dans les vergers et nous vous tiendrons informés de tout problème ou événement particulier dès que la situation l'exigera. Vous continuerez à recevoir des bulletins d'information à une fréquence relativement régulière.

## QUELQUES PRATIQUES PFI\* POUR L'ÉTÉ

- Installer les sphères rouges pour de dépistage de la mouche de la pomme.
- Vérifier la présence de tavelure sur les fruits et sur les feuilles, incluant sur les gourmands et en tête d'arbre. S'il y a absence de tavelure, cesser les applications de fongicides.
- Dépister les jeunes larves de tordeuses à bandes obliques sur les pousses.
- Vérifier la présence de dommages de carpocapses sur les fruits.
- Dépister les populations de tétranyques et d'ériophyides.

\*PFI = Production fruitière intégrée, ensemble de bonnes pratiques pour la gestion d'un verger d'aujourd'hui.



## OBSERVATIONS MOYENNES DU RÉSEAU AU 28 JUIN 2004 (S. Bellerose)

Pour de l'information additionnelle et détaillée sur les captures d'insectes ravageurs, la météorologie et les prévisions biologiques dans les vergers pilotes, consultez la page du Réseau-pommier (<http://www.agrireseau.qc.ca/reseaupommier>) à la section « Situation dans les vergers pilotes ».

Région pomicole	Québec	Estrie	Montérégie	Missisquoi	Sud-ouest	Laurentides	Vergers du Réseau
Poste d'observation :	<i>Ste-Famille*</i>	<i>Compton</i>	<i>Abbotsford</i> <i>Rougemont</i> <i>Milton/St-Hilaire</i>	<i>Dunham</i> <i>Frelighsburg</i>	<i>Franklin</i> <i>Hemmingford</i>	<i>Oka</i> <i>St-Joseph</i>	<i>Saint-Bruno</i>
Carpocapse de la pomme	1 ↓	26 ↑	21 ↑	7 ↓	10 ↔	1 ↓	32
Charançon de la prune	nd	nd	0,2	nd	0,8	nd	0,3
Mineuse marbrée	169 ↓	1516 ↓	36658 ↑	12585 ↑	12479 ↑	1591 ↓	7690
Mouche de la pomme	0 ↔	0 ↔	0 ↔	0 ↔	0 ↔	0 ↔	0
Sésie du cornouiller	2 ↔	5 ↔	2 ↔	2 ↔	0 ↔	6 ↔	0
Tord.à bandes obliques	0 ↔	5 ↔	75 ↑	12 ↔	78 ↑	45 ↔	201
Tord.à bandes rouges	18 ↔	472 ↑	75 ↔	193 ↔	270 ↓	43 ↓	114
Espèces utiles actives	préd. d'acariens (Stigmaeidae, Phytoseiidae), pun. molène, pun. translucide						
DJ5 en date du 28/06	482 ↓	622 ↑	686 ↔	658 ↑	677 ↑	654 ↔	-
Mm de pluie cumulés du 22/06	30 ↔	18 ↔	25 ↔	30 ↔	20 ↔	17 ↔	-
Mm de pluie cumulés du 01/06	96 ↔	71 ↓	75 ↔	108 ↑	71 ↔	64 ↔	-

Les observations biologiques (captures par piège) proviennent des postes indiqués en italique. Les données météorologiques sont générées et validées par l'IRDA. Fluctuations par rapport à la normale : ↑ = plus important; ↓ = moins important; ↔ = semblable. DJ5 = degrés-jours cumulés (base 5 °C) depuis le 1<sup>er</sup> mars (méthode standard).



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU POMMIER  
GÉRALD CHOUINARD, agronome-entomologiste  
Avertisseur

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement  
3300, rue Sicotte, case postale 480, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8  
Téléphone : (450) 778-6522 - Télécopieur : (450) 778-6539  
Courriel : [info@irda.qc.ca](mailto:info@irda.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – pommier – 30 juin 2004*

